

LES GRAINS

LE CUCUJIDE ROUX DANS LES EXPÉDITIONS DE BLÉ

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai également une question pour le ministre de l'Agriculture. Le 17 novembre, il nous a indiqué qu'il ferait faire une étude sur l'ensemble de la contamination du blé par le cucujide roux. Est-il maintenant en possession des résultats et pourrait-il nous indiquer brièvement où en est la situation?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas dit que je demanderais l'exécution d'une étude mais que j'essaierais de déterminer les faits. Un point important est que nous n'avons reçu aucune réclamation de la part de nos clients d'outre-mer au sujet de la contamination du blé par le cucujide roux.

* * *

L'IMMIGRATION

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE—LES FONCTIONNAIRES SUR PLACE ET LES CHINOIS CANDIDATS IMMIGRANTS

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, maintenant qu'il y a échange de diplomates entre notre pays et la République populaire de Chine, le ministre de la Main-d'œuvre pourrait-il profiter d'un moment à l'appel des motions pour nous dire quelles dispositions son ministère entend prendre pour augmenter le nombre de fonctionnaires de l'immigration en Chine continentale, afin que les parents de citoyens canadiens puissent émigrer au Canada?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de voir s'il y aurait lieu de faire une déclaration bientôt, à l'appel des motions.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: L'honorable député de Joliette invoque-t-il le Règlement?

M. La Salle: Oui, monsieur l'Orateur. Étant donné que j'ai reçu cet avant-midi un télégramme dont le ministre des Transports doit aussi avoir une copie en main, la Chambre, consentirait-elle à ce que je lui pose une question relative à un problème très urgent?

M. l'Orateur: J'ai rappelé aux honorables députés que la période des questions est expirée depuis déjà six ou sept minutes. Si la Chambre est d'accord...

Des voix: Non.

M. l'Orateur: L'honorable député pourrait peut-être poser la question demain? Je veillerai à le reconnaître dès le début de la période des questions.

[L'hon. M. Jamieson.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—MOTION DE DÉFIANCE—RÉPROBATION DES FAUX ESPOIRS CRÉÉS PAR LE GOUVERNEMENT—INHABILITÉ À UTILISER LES TALENTS DES JEUNES DE 16 À 24 ANS

M. André Fortin (Lotbinière) propose:

Que cette Chambre blâme le gouvernement d'avoir fait naître de faux espoirs aux jeunes de 16 à 24 ans, en leur affirmant que l'instruction était une affaire payante alors que les jeunes qui sortent des écoles et des universités ne trouvent pas à employer leurs énergies et à faire profiter la population de leur science acquise, parce qu'en même temps le gouvernement n'a pas su mettre en place des mécanismes financiers, tels l'escompte compensé et le dividende national, afin de faire profiter les masses de cet enrichissement collectif qui constitue une jeunesse instruite et mieux outillée que les générations précédentes pour produire plus efficacement, plus abondamment et à meilleur compte et assurer un plus grand bien-être à tous les Canadiens.

[Traduction]

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour rappeler brièvement la mise en garde formulée il y a quelque temps par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Aiken), lors de la présentation d'une motion de défiance au nom d'un représentant du Nouveau parti démocratique. Je ne disserterais pas longuement là-dessus et je ne m'opposerais pas non plus à la motion proposée, car il se peut que nous l'appuyions, pourvu qu'on l'améliore sensiblement. Ce faisant je tiens à préciser, sans parler du point de vue de notre parti, que lorsque des subsides sont accordés ou que la Chambre s'occupe de la question des crédits à accorder au gouvernement de Sa Majesté, l'opposition officielle de Sa Majesté est autorisée par l'usage à proposer des motions de défiance. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) est prêt à bondir de son siège pour le nier, je le sais. Je reconnais la complexité du problème, et le jour viendra où le député, moi-même et d'autres députés devront peut-être en saisir Votre Honneur.

• (3.00 p.m.)

Enfin, il s'agit là, à mon avis, d'une question que le comité de la procédure ferait peut-être bien d'examiner. A vrai dire, nous devrions tenter de limiter la portée des motions de défiance, car avec 25 motions aux jours d'opposition il est bien clair que les discussions souvent manquent de conviction et de chaleur, non pas parce que le sujet n'est pas important ou que le débat est faible, mais parce qu'aucun vote n'a lieu à la fin des délibérations.

A mon sens, il devrait être possible d'arriver à un arrangement qui prévoirait que des motions étudiées à un jour de l'opposition pourraient donner lieu à un vote de telle sorte que les ministériels, ne pouvaient voter contre le gouvernement parce qu'il s'agissait d'une motion de défiance, auraient toute latitude soit de prononcer sur des propositions invitant le gouvernement à prendre une initiative, soit d'adopter une position moins critique que celle qu'implique un vote de défiance. J'espère qu'il s'agit là de l'une des questions qui pourraient être étudiées par la suite à la Chambre et au comité.